



Compte-rendu de l'AG de la Bourse de Commerce du jeudi 21 avril 2016 à l'appel des syndicats FO et CGT du site

1. Motion votée à l'unanimité des 40 présents à l'AG du personnel de la Bourse qui s'est tenue le jeudi 21 avril 2016

L'Assemblée générale des agents de la Bourse, réunie à l'initiative des syndicats FO et CGT, considère que le plan de restructuration et la suppression de 315 postes, votés par les élus de la Chambre, sont inacceptables.

Aucune suppression de poste !

Tous les agents de la Chambre étant concernés, l'Assemblée générale de la Bourse donne son opinion :

- 1) Pour bloquer toutes les suppressions de postes, l'action unie de tous les agents de la Chambre est nécessaire*
- 2) Afin d'en débattre, et de définir une ligne de conduite, une Assemblée générale commune de tous les agents serait le meilleur moyen d'organiser la riposte, riposte qui selon nous devrait s'ordonner autour du mot d'ordre « Aucune suppression de poste »*

L'Assemblée générale demande aux syndicats qui le souhaitent de convoquer cette Assemblée générale commune de tous les agents de la Chambre dans les meilleurs délais.

2. Compte-rendu de l'AG de la Bourse de Commerce

40 personnes étaient présentes, sur un effectif de 250, sachant que nous sommes en période de vacances scolaires.

Plusieurs questions ont été posées suite à la communication de la CFDT de cette nuit sur les critères d'ordre des licenciements via l'intranet CCIR-Paris-idf :

- Qui fixe les critères ?
- Quand et comment le personnel va être informé de qui va être licencié ?
- Qui sera choisi sur le poste quand il y a plusieurs postulants ?

Réflexions diverses dans l'AG :

- Si on maintient le site de la Bourse, cela permettrait de préserver l'unité des agents pour défendre leurs postes
- Nous avons du mal à croire que la vente de la Bourse et les déménagements sur plusieurs sites des personnels ne sont pas liés au plan de suppression de postes, cela arrive en même temps.
- Vis-à-vis de l'État, la Chambre fait du chantage à l'emploi pour obtenir de la dotation. Nous sommes conscients d'être la variable d'ajustement de la CCI, alors que les économies pourraient être largement faites ailleurs.
- Considérant le RDV de FO et la CGT avec le directeur général adjoint, au sujet du CFE 75, le lendemain de l'AG, une proposition des syndicats a été faite d'exposer les demandes de l'AG concernant les points suivants :
 - ✓ demander à la DGA RH de communiquer en urgence sur les délais de candidature repoussés au 09 mai (et non plus 26 avril) ;
 - ✓ les noms des personnes dont le poste est supprimé soient communiqués au plus vite – les décisions soient communiquées et le plus rapidement possible, notamment sur les nouvelles affectations géographiques des services de la Bourse ;

En toile de fond, l'AG, tout en exprimant ses inquiétudes sur le process de suppressions initié par la direction, avait l'aspiration de vouloir maintenir les postes, ce qui s'est traduit par la motion proposée par FO qui a été votée unanimement (voir en début de tract).